

— Votre sympathie, ma chère : quand vous me connaîtrez davantage, vous me la retirerez peut-être.

— Jamais ! s'écriait Antoinette, en embrassant fougueusement Christiane qui se laissait faire sans lui rendre ses baisers.

Cette amitié négative ne suffisait pas au bonheur d'Antoinette et plus d'une fois elle avait songé à demander à son père de la rappeler. Avec quelle joie elle l'aurait revu ! et son petit frère, et cette maman, si chérie désormais ! Hélas ! cette chère maman ne semblait pas souffrir de l'absence de sa fille ; son inexplicable froidenr persistait, malgré la tendresse débordante qui remplissait les lettres d'Antoinette. Son père lui écrivait : "Prends patience, ma pauvre enfant ; dès que le docteur m'y autorisera, je te signerai ton *exeat*, mais il n'est pas temps encore. Profite de ton séjour à Paris pour t'instruire. J'ai prié ma belle-sœur de te donner les meilleurs maîtres. Fais-tu des progrès sous leur direction ? "

Ce passage de la lettre paternelle surprit fort Antoinette qui ne recevait pas d'autres leçons que celles de Christiane, très capable, d'ailleurs, de lui donner une instruction suffisante. Cependant, au bout de quelque temps, elle trouva le mot de l'énigme. Mme de Paulhac employait à sa propre toilette, l'argent envoyé par M. de la Ronchère pour payer les professeurs de sa fille, et chargeait Christiane de les remplacer. Ce procédé peu délicat fut dévoilé par Antoinette à son père qui ne voulut pas s'en plaindre.

"Ne disons rien, ma bonne fille, répondit-il : mon pauvre frère qui "est la délicatesse même en aurait un trop grand chagrin. Puisque les "leçons de Christiane sont bonnes, nous pouvons nous en contenter. J'es- "père, d'ailleurs, que ton exil ne tardera pas à prendre fin et puis, vous "allez partir pour X. où tes professeurs ne t'auraient pas suivie. Tout ce "que tu me dis de Christiane me rassure pour toi ; c'est à elle que tu dois "t'attacher."

Une telle recommandation s'accordait trop bien avec ses sentiments pour qu'Antoinette ne la suivit pas à la lettre. Elle mit toute son affection, toute sa confiance en sa belle amie qui lui rendit au moins l'une, sinon l'autre. Cela lui aidait à supporter sa tante et sa cousine. Mme de Paulhac avait, d'ailleurs, trop d'intérêt à conserver sa nièce chez elle pour lui être volontairement désagréable. Elle lui laissait toute la liberté d'action possible, ce qui n'empêchait pas Antoinette de prendre celle de la juger et de la juger sévèrement. Quand la jeune fille voyait cette femme *énervée* courir dans le monde malgré la migraine, malgré des crises de foie dues à cette stupide habitude des lunches, bonne pour les estomacs de canard des Yankees, elle ne pouvait s'empêcher d'être péniblement surprise en ne lui trouvant pas le courage de rester un seul soir auprès du fauteuil de son mari infirme. Et lorsqu'un jour Mme de Paulhac, après avoir payé cent cinquante francs un chapeau de chez Jeanne, dit en voyant la femme de chambre lui apporter une note de vingt francs pour un ballot de ouate destinée aux pansements des jambes de son mari.

— Savez-vous que cela finit par constituer une véritable dépense, toute cette ouate ?

Antoinette, les yeux flamboyants, les lèvres pâles, murmura, assez haut pour être entendue :

— C'est monstrueux !